RAPPORT RSE 2022

CARDIF LUX VIE

CARDIF LUX VIE
GROUPE BNP PARIBAS

L'assureur
d'un monde
qui change

EDITO

Alexandre DRAZNIEKS
CEO Cardif Lux Vie

Les enjeux géopolitiques, climatiques et sociaux ont profondément modifié le contexte dans lequel nous évoluons. Cette nouvelle réalité a mis en lumière le besoin urgent de repenser notre rapport au monde tout en nous rappelant l'importance d'agir à tous les niveaux. Chaque acteur doit désormais, plus que jamais, assumer son rôle et s'engager en faveur de l'intérêt collectif.

Je suis convaincu que pour Cardif Lux Vie, comme pour toutes les autres Compagnies de notre secteur, la période que nous traversons représente une belle opportunité pour repenser nos modèles et créer de la valeur au profit de nos partenaires et de nos clients.

C'est avec un état d'esprit volontaire, responsable et engagé que nous avons poursuivi l'an dernier notre démarche et que nous avons œuvré en multipliant les initiatives afin d'avoir un impact toujours plus positif sur la société et l'environnement.

En tant qu'investisseur, nous avons continué à placer la responsabilité au cœur de notre stratégie. Développer les investissements à impact positif, agir contre le réchauffement climatique, consolider l'analyse ESG font partie des engagements pour lesquels nous agissons tous les jours.

« Repenser nos modèles et créer de la valeur au profit de nos partenaires et de nos clients »

Rendre l'assurance plus accessible c'est notre mission et, pour la remplir, nous avons poursuivi nos actions visant à améliorer l'expérience de nos clients. Digitalisation, révision de notre documentation, simplification de nos démarches… beaucoup de projets ont été réalisés en ce sens.

En tant que Compagnie d'assurance intervenant au Luxembourg, cette année encore, nous avons eu à cœur d'agir aux côtés des acteurs de proximité afin de contribuer à un monde plus juste et plus solidaire. Je salue à ce titre tous les collaborateurs qui ont consacré du temps et de l'énergie à de nombreuses missions de bénévolat.

Plus que jamais, je crois à l'intérêt d'agir ensemble et à la puissance de l'intelligence collective. C'est donc avec grand plaisir que j'introduis aujourd'hui la nouvelle édition de notre rapport RSE et que je vous souhaite une bonne lecture.

Alexandre DRAZNIEKS

UN **INVESTISSEUR RESPONSABLE ET ENGAGÉ** POUR L'ENVIRONNEMENT

NOS ENGAGEMENTS

Cardif Lux Vie place la responsabilité au cœur de sa stratégie d'investissement et décline cette ambition en trois engagements.

- **Engagement I - Développer des investissements à impact positif**[1] dans le cadre de la sélection des actifs financiers composant le Fonds Général. Promouvoir également ces investissements à impact positif au sein de notre gamme de supports en Unités de Compte.
- **Engagement II - Agir contre le réchauffement climatique,** en prenant en compte la dimension carbone de ses actifs financiers afin d'encourager les entreprises à mettre en œuvre la transition bas carbone de leurs modèles d'affaires.
- **Engagement III - Consolider l'analyse ESG et l'engagement actionnarial** dans l'ensemble des stratégies et processus d'investissement.

Avec 801 millions d'euros à décembre 2022, les encours (y compris engagements hors bilan) des investissements à impact positif de Cardif Lux Vie sont en croissance. Afin de maintenir ce rythme, la Compagnie a pris l'engagement d'augmenter ses investissements à impact positif[1] de 400 millions d'euros dans le Fonds Général entre 2020 et 2025.

Cardif Lux Vie prend également en compte les enjeux climat dans sa politique d'investissement. Un filtre de transition carbone, intégré dans le processus d'analyse extra-financière, permet d'évaluer les stratégies de transition énergétique des entreprises. Les entreprises qui ne sont pas engagées dans la transition vers une économie bas carbone sont exclues de l'univers d'investissement. Grâce à ce travail, Cardif Lux Vie continue de réduire l'intensité carbone de son portefeuille de titres détenus en direct (cf. page 17).

Avec 570 millions d'euros d'investissements verts à fin 2022, Cardif Lux Vie contribue chaque année davantage à la transition énergétique et écologique. Cette même année, 96,3% des actifs du Fonds Général de la Compagnie sont couverts par son filtre ESG. L'entreprise continue d'adhérer, avec son actionnaire BNP Paribas Cardif, à des initiatives de place qui renforcent l'engagement de la Compagnie en faveur du climat (adhésion à la Net Zero Asset Owner Alliance en septembre 2021).

(1) INVESTISSEMENT A IMPACT POSITIF : Il s'agit des investissements réalisés avec l'intention de générer un impact social, sociétal et/ou environnemental positif et mesurable, tout en générant un retour sur investissement. L'intentionnalité est la volonté d'atteindre un ou plusieurs Objectifs de Développement Durable (par exemple la contribution à la transition énergétique par l'installation d'infrastructures d'énergie renouvelable). La mesurabilité correspond à l'évaluation de la mise en œuvre de cette intention par des indicateurs environnementaux et/ou sociaux (par exemple les GWh produits par ces énergies renouvelables).

Arnaud MIROUDEL
Directeur de la Gestion d'Actifs

« Nous sommes convaincus qu'il est de notre responsabilité de participer à la construction d'un monde plus durable. En tant qu'investisseur pleinement engagé, nous encourageons la transition énergétique et écologique et nous soutenons les entreprises et les états à s'adapter au monde de demain. »

LES INITIATIVES NATIONALES ET INTERNATIONALES SOUTENUES PAR BNP PARIBAS CARDIF

CARDIF LUX VIE, AVEC SON ACTIONNAIRE BNP PARIBAS CARDIF, ADHÈRE À DE NOMBREUSES INITIATIVES D'ENVERGURE MONDIALE

2013

Adhésion au Plan Bâtiment Durable : BNP Paribas Cardif adhère à la charte pour l'efficacité énergétique des bâtiments tertiaires publics et privés, initiée par le Plan Bâtiment Durable.

2016

Signature des Principles for Responsible Investment : BNP Paribas Cardif signe les Principles for Responsible Investment (PRI). A l'initiative des Nations Unies, leur objectif est de développer une structure commune d'intégration des thématiques ESG dans le secteur financier.

2016

Signature du Montreal Carbon Pledge : BNP Paribas Cardif s'engage à sensibiliser les investisseurs aux enjeux climatiques ainsi qu'à mesurer l'empreinte carbone de ses portefeuilles.

2017

Adhésion à l'Observatoire de l'Immobilier Durable (OID) : OID réunit des professionnels privés et publics du secteur immobilier français afin de promouvoir le développement durable et l'innovation.

2018

Signature du Tobacco-Free Finance Pledge : BNP Paribas est signataire fondateur du Tobacco-Free Finance Pledge et contribue à son développement au sein du secteur financier. Le Groupe acte ainsi sa volonté de se désengager du secteur du tabac. BNP Paribas Cardif a cessé en 2017 ses activités d'investissement dans le secteur du tabac et rejoint le Tobacco-Free Finance Pledge en 2018.

2020

Adhésion au CDP (ex-Carbon Disclosure Pledge) : Le CDP encourage les investisseurs, entreprises et villes à mesurer et comprendre leurs impacts sur l'environnement. L'organisation détient la base de données la plus importante de performance environnementale. Elle récolte des informations sur les émissions de gaz à effet de serre, la gestion de l'eau et l'impact sur les forêts.

2021

Net-Zero Asset Owner Alliance : BNP Paribas Cardif adhère à la Net-Zero Asset Owner Alliance (NZAOA) et s'engage ainsi à aligner son portefeuille d'investissements vers une trajectoire de neutralité carbone d'ici 2050. L'objectif est de contribuer à limiter le réchauffement climatique de la planète à 1,5°C au-dessus des températures préindustrielles, conformément à l'Accord de Paris. Par ailleurs, BNP Paribas rejoint la Net-Zero Banking Alliance.

2021

Adhésion à l'initiative Climate Action 100+ : favorise un dialogue avec les entreprises concernées pour atteindre trois objectifs : inciter à une meilleure gouvernance sur le climat, inciter à la baisse des émissions de gaz à effet de serre et renforcer la transparence des reportings des entreprises sur les enjeux climatiques.

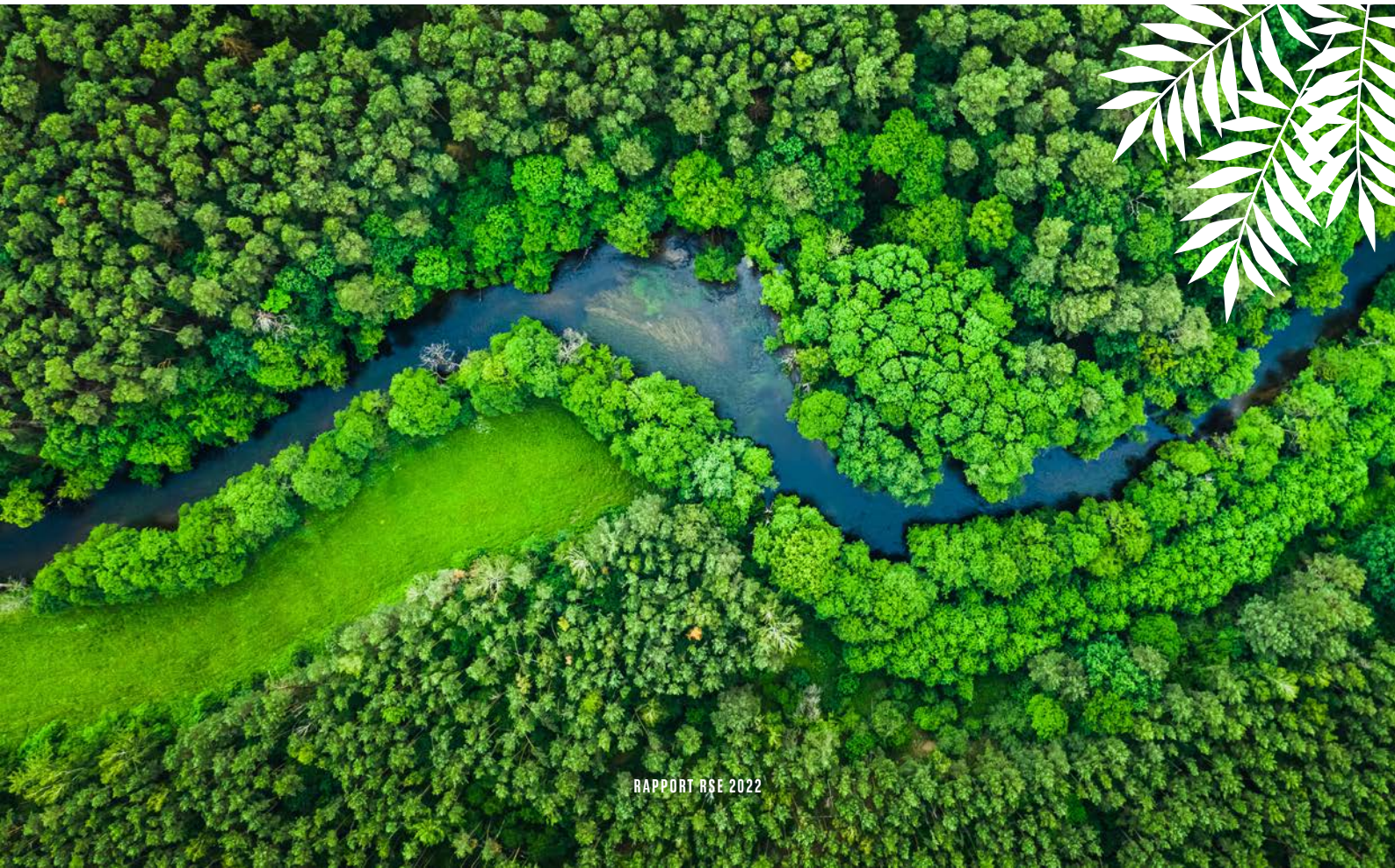

NOTRE DÉMARCHE AU SEIN DU FONDS GÉNÉRAL

CONTRIBUER DAVANTAGE À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

Les investissements à impact positif sont réalisés avec l'intention de générer un impact social, sociétal et/ou environnemental positif et mesurable, tout en générant un retour sur investissement. L'intentionnalité est la volonté d'atteindre un ou plusieurs Objectifs de Développement Durable (par exemple la contribution à la transition énergétique par l'installation d'infrastructures d'énergie renouvelable). La mesurabilité correspond à l'évaluation de la mise en œuvre de cette intention par des indicateurs environnementaux et/ou sociaux (par exemple les GWh produits par ces énergies renouvelables). Cardif Lux Vie intègre cette définition à travers plusieurs classes d'actifs :

- Des **obligations vertes** finançant des projets poursuivant des objectifs environnementaux : atténuation du changement climatique, adaptation au changement climatique, préservation des ressources naturelles, préservation de la biodiversité, prévention et maîtrise de la pollution ;
- Des **obligations à vocation sociétale**, ou **SDG Bonds**, finançant des projets contribuant aux Objectifs de Développement Durable* (ODD) des Nations Unies ;
- Des **fonds à thématiques environnementales** : transition énergétique, efficacité énergétique, alimentation et agriculture durable, atténuation du changement climatique, gestion des déchets ;
- Des **fonds à thématiques sociales** : bien-être au travail, création d'emploi, inclusion ;
- Des **fonds à thématiques sociétales** : éducation, solution de mobilité durable, satisfaction client, économie sociale et solidaire ;
- Des **actifs immobiliers** dont la performance environnementale est certifiée ou labélisée, et/ou qui disposent d'une dimension sociale ou sociétale.

* https://www.un.org/fr/exhibit/odd-17-objectifs-pour-transformer-notre-monde

Évolution des encours des investissements à impact positif de Cardif Lux Vie en millions d'euros

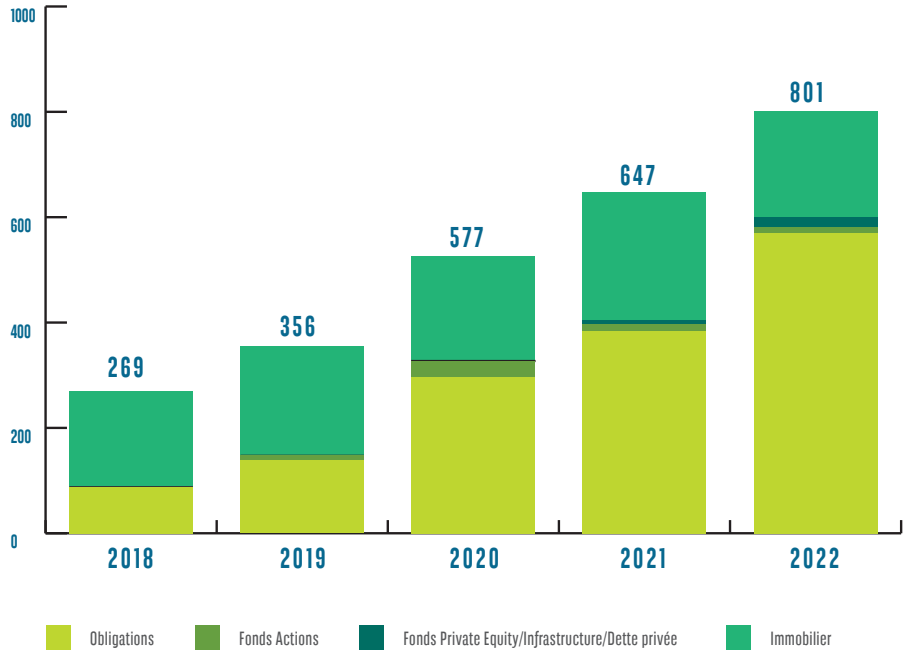

Objectif de Cardif Lux Vie pour 2025

+400
millions d'euros d'investissements à impact positif
entre 2020 et 2025

Cardif Lux Vie poursuit le déploiement de sa politique d'investissement responsable sur l'ensemble de ses actifs gérés.

Au 31 décembre 2022, les encours gérés dans le Fonds Général s'établissent à 7,9 milliards d'euros. Les Unités de Compte représentent quant à elles près de 22 milliards d'euros.

Allocation des actifs du Fonds Général de Cardif Lux Vie au 31 décembre 2022 (en valeur de marché)

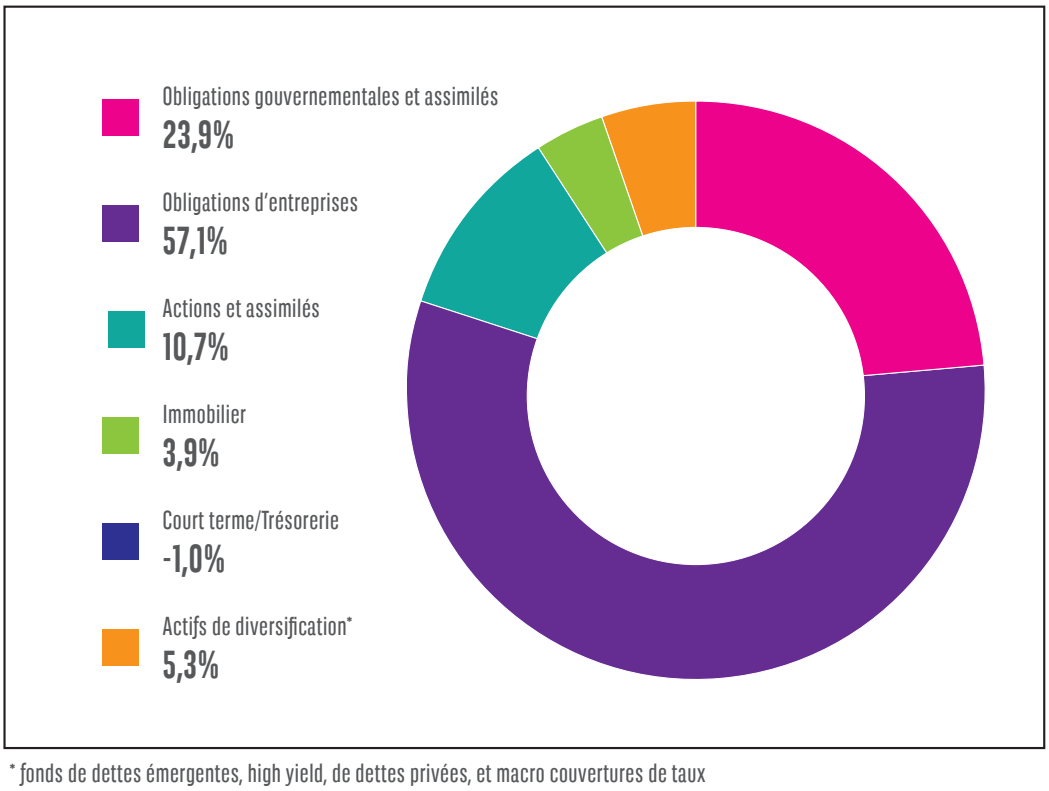

* fonds de dettes émergentes, high yield, de dettes privées, et macro couvertures de taux

POLITIQUE ESG APPLIQUÉE AU PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Dans la gestion du Fonds Général, Cardif Lux Vie intègre sa stratégie ESG à ses processus d'investissement. Cette stratégie est ajustée selon la nature des actifs, à savoir les titres détenus en direct (actions et obligations) ou les fonds et les actifs immobiliers. Elle se décline en deux étapes principales :

- La collecte des données et leur analyse ESG ;
- Le suivi de l'intégration de critères ESG.

En amont d'un engagement financier, les sociétés de gestion sont interrogées sur leur processus d'intégration des critères ESG : dans un premier temps, au niveau de la société de gestion et de sa gouvernance, puis au niveau des entreprises financées par le fonds. Cette due diligence permet d'établir un score ESG qui sera pris en compte lors de la validation de l'investissement par la direction des gestions d'actifs.

Schéma de l'analyse extra-financière des fonds non cotés

PRÉ INVESTISSEMENT

DUE DILIGENCE

SOCIÉTÉ DE GESTION

- Politique ESG Générale (labels, chartes etc.)
- Ressources et Expériences des équipes ESG
- Questions liées aux thématiques Environnementales, Sociales et de Gouvernance

FONDS

Critères d'investissement liés à l'ESG des entreprises durant :

- **La phase de due diligence** (méthode et critères)
- **La période d'investissement**
- **La sortie de l'investissement**

SCORING ESG

INVESTISSEMENT

SIDE LETTER

Mise en place d'une side letter entre BNP Paribas Cardif et la société de gestion. Ce document juridique intègre entre autres les politiques d'investissement et les exclusions sectorielles du Groupe BNP Paribas notamment :

- Respect des 10 principes du Pacte Mondial ;
- Respect de la Convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines antipersonnel et la Convention d'Oslo sur l'utilisation, la fabrication, le commerce et le stockage des bombes à sous-munitions ;
- Respect de la politique sur le charbon thermique, le pétrole et gaz non conventionnels, le tabac, l'huile de palme et la pâte à papier.

SUIVI DE L'INVESTISSEMENT

INDICATEURS ESG

Travail en cours sur la collecte de données extra-financières au niveau des sociétés de gestion et au niveau du fonds.
Quelques exemples d'indicateurs :

SOCIÉTÉ DE GESTION

- Signataire des PRI
- % de femmes dans l'équipe d'investissement
- % d'investissements sujets à une analyse ESG

FONDS

- Empreinte carbone
- Taux de rotation des employés
- % d'entreprises ayant formalisé une politique RSE

Couverture ESG des actifs du Fonds Général de Cardif Lux Vie, en valeur de marché au 31/12/22

Actifs couverts
96.35%

Non couverts
3.65%

OBLIGATIONS VERTES

EN 2022,

les encours en obligations vertes du Fonds Général de Cardif Lux Vie ont augmenté de **48%** par rapport à 2021.

Ils atteignent près de **570 M€**, soit 6 fois plus qu'en 2018.

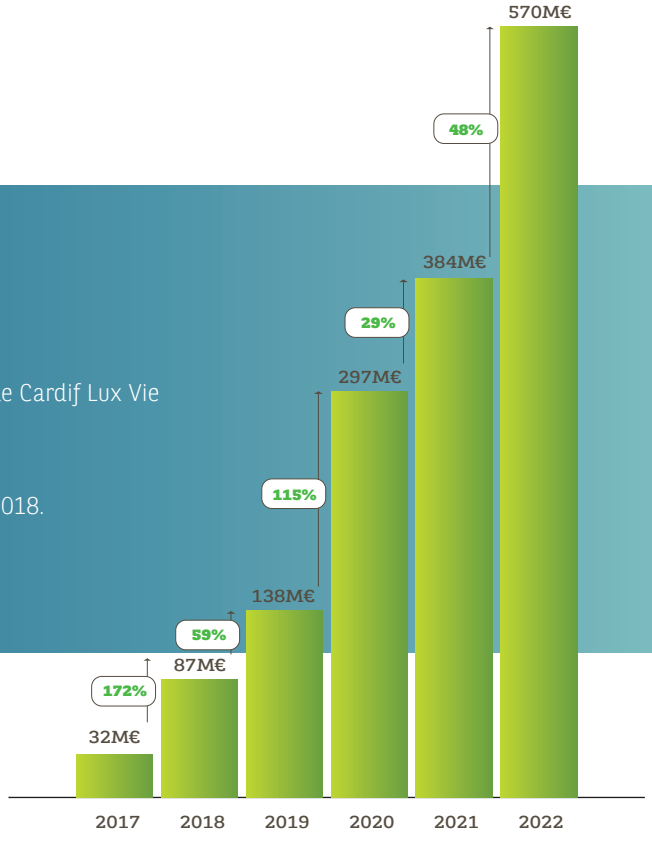

Émissions évitées sur les obligations vertes

398 teq **CO_2** **par million d'euros investis**

Source : S&P Trucost

Il s'agit de la quantité des émissions de gaz à effet de serre évitées grâce aux projets financés par des obligations vertes.

Le calcul des émissions évitées prend en compte l'ensemble du cycle de vie du projet :

- **La construction :** fournisseurs, matériaux…
- **L'exploitation :** consommation énergétique.
- **La fin de vie du projet :** gestion des déchets, recyclage.

Le calcul annualise ensuite les émissions évitées selon l'échéance de l'obligation. Les émissions sont enfin mises en perspective par rapport à un indice de référence, par exemple, le mix énergétique du pays, afin d'obtenir un différentiel correspondant aux émissions évitées.

NOTRE MÉTHODOLOGIE

LES POLITIQUES D'EXCLUSION DANS LE PROCESSUS D'ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE DES TITRES DÉTENUS EN DIRECT

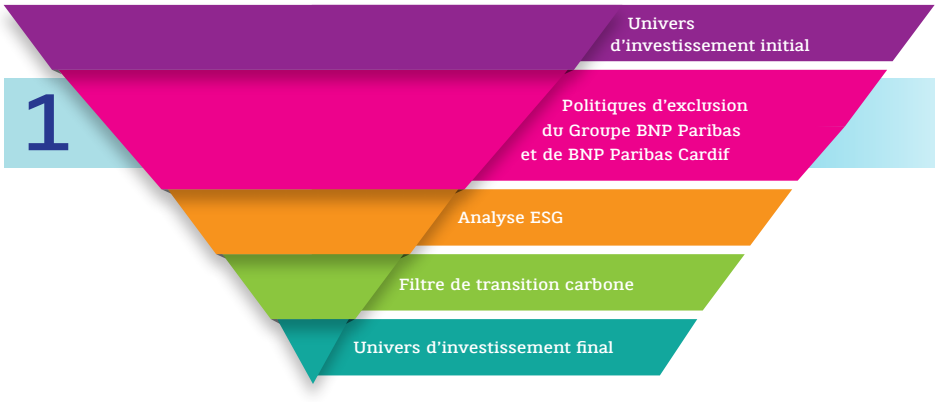

La première étape de l'analyse ESG des titres détenus en direct porte sur l'activité de l'entreprise ou le pays dans lequel elle est présente qui ne doit pas être sous embargo ni faire l'objet de sanctions financières. Un filtre spécifique basé sur des notations externes évalue la bonne intégration des quatre piliers du Pacte Mondial des Nations Unies (respect des normes internationales du travail, droits de l'homme, de l'environnement et la lutte contre la corruption). Les entreprises écartées par ce filtre sont exclues de l'univers d'investissement. Les exclusions sectorielles du Groupe BNP Paribas et les exclusions spécifiques de BNP Paribas Cardif (engagements sur le charbon thermique ou le tabac) sont également appliquées.

Tabac

Depuis 2017, BNP Paribas Cardif applique une politique d'investissement « sans tabac » au sein de ses portefeuilles. L'assureur est également signataire du Tobacco Free Finance Pledge depuis 2018. BNP Paribas Cardif exclut les entreprises productrices, grossistes et distributrices dont plus de 10% du chiffre d'affaires est dérivé du tabac.

Charbon thermique

Cardif Lux Vie sortira définitivement de ce secteur au plus tard en 2030 pour les pays de l'Union Européenne ainsi que la zone OCDE et en 2040 au plus tard pour le reste du monde.

CALENDRIER DE SORTIE DU CHARBON THERMIQUE DE BNP PARIBAS CARDIF

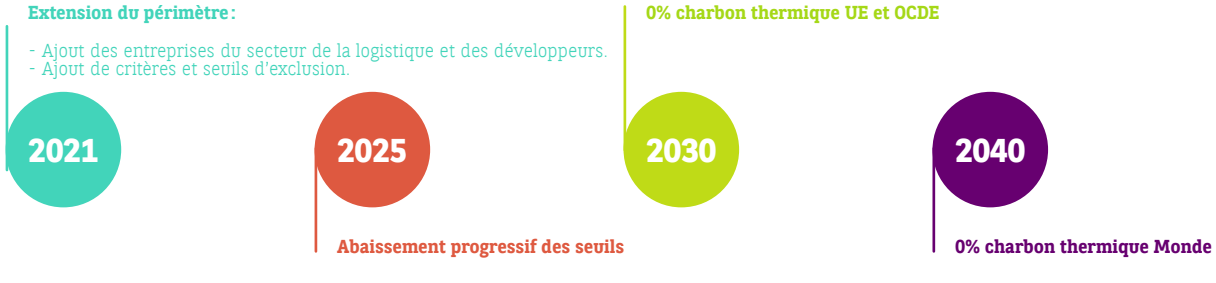

		2020 ←			→ 2040
DÉVELOPPEURS		**2021**	**2025**	**2030**	**2040**
Nouveaux projets (mines de charbon, infrastructures liées au charbon, centrales électriques à base de charbon thermique, capacités de transport)		0 charbon thermique			
ENTREPRISES MINIÈRES (exploration et extraction de charbon thermique)		**2021**	**2025**	**2030**	**2040**
Part du charbon thermique dans le chiffre d'affaires	En % de CA	10%	0% (stock : 10%)	0%	0%
Extraction de charbon thermique (millions de tonnes extraites)	En M de Tonnes	10	0 (stock : 5 M)	0	0
LOGISTIQUE (transport et stockage de charbon thermique)		**2021**	**2025**	**2030**	**2040**
Part dans le chiffre d'affaires	En %	20%	15%	10%	0%
				0%*	
PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ À PARTIR DU CHARBON		**2021**	**2025**	**2030**	**2040**
Part dans le chiffre d'affaires	En %	20%	15%	10%	0%
				0%*	
Production d'électricité à partir de charbon (génération effective)	En % du mix	20%	20%	10%	0%
				0%*	
	En Giga W	10	8	5	0
				0*	

(*) UE / OCDE

L'ANALYSE ESG DANS LE PROCESSUS D'ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE DES TITRES DÉTENUS EN DIRECT

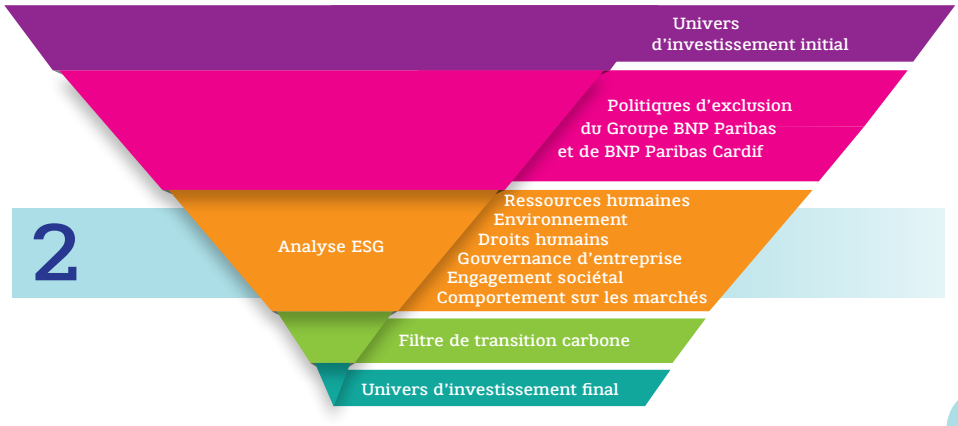

L'intégration de critères ESG est la deuxième étape de l'analyse ESG. Le processus de l'ensemble des entités de BNP Paribas Cardif s'appuie sur les données extra-financières de Moody's ESG Solutions pour l'intégration des critères ESG. La méthodologie de Moody's permet d'évaluer la performance et les risques ESG de chaque entreprise au travers de 38 critères. Ces critères sont regroupés en six catégories : ressources humaines, environnement, respect des droits humains liés au travail, gouvernance d'entreprise, engagement sociétal et comportement sur les marchés. Cardif Lux Vie applique une approche sectorielle best-in-class lors de son filtre ESG. Ainsi, chaque entreprise se voit attribuer une note relative à son secteur et à son niveau de performance dans chacune de ces six catégories. Ces notes permettent alors d'obtenir une évaluation de la performance ESG globale. Les entreprises sont classées par décile selon cette notation. Au sein de chaque secteur, Cardif Lux Vie exclut tout nouvel investissement dans des entreprises dont le score ESG figure dans les 3 derniers déciles.

LE FILTRE DE TRANSITION CARBONE DANS LE PROCESSUS D'ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE DES TITRES DÉTENUS EN DIRECT

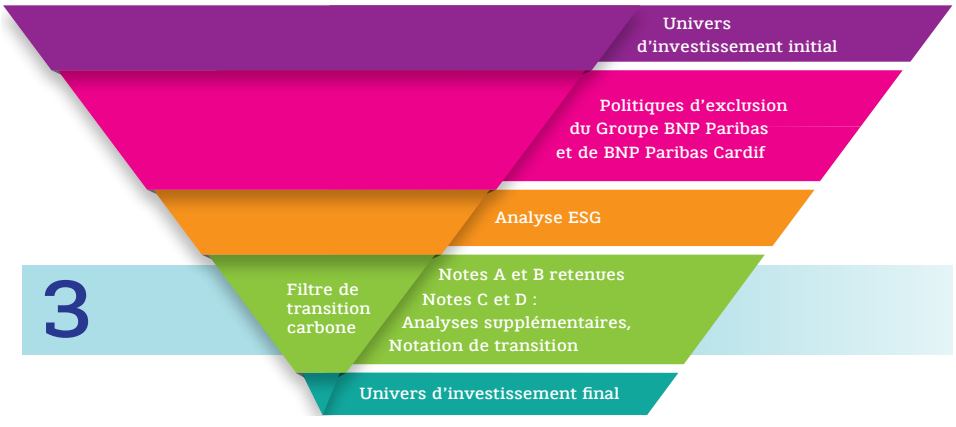

Une dernière étape de sélection vient compléter cette approche. En plus de cette sélection « Best In Class », nous prenons en compte également une note de transition énergétique couplée aux émissions carbone. Les entreprises qui émettent plus d'1 million de tonnes équivalent CO2 et dont la stratégie de transition énergétique est jugée faible (score inférieur à 30) sont exclues de l'univers d'investissement.

La performance carbone des actifs d'entreprise détenus en direct continue de s'améliorer en 2022 (cf. page 17). La sélection des entreprises grâce au filtre de transition « carbone » a contribué en partie à cette amélioration.

Différentes méthodologies permettent de normaliser les émissions carbone « absolues » des actifs des entreprises constituant un portefeuille d'actifs financiers.

Cardif Lux Vie a choisi de mesurer :

- L'intensité des émissions de carbone de chaque entreprise relative à son chiffre d'affaires (cf. page 16). Cette mesure s'exprime en tonne équivalent de CO2 en million d'euros de chiffre d'affaires, pondérée par le poids dans le portefeuille.

- L'empreinte carbone des portefeuilles actions et obligations d'entreprise. Cette mesure s'exprime, quant à elle, en teq CO2 par million d'euros investi. Ces méthodologies permettent de calculer l'intensité carbone sur différents périmètres. Cardif Lux Vie a choisi de mesurer l'intensité des émissions absolues de carbone de chaque entreprise relative à son chiffre d'affaires selon les scopes 1 et 2 (cf. page 16). Cette mesure s'exprime en tonnes équivalent de CO_2 en millions d'euros de chiffre d'affaires, pondérée par le poids dans le portefeuille.

SCOPES ET ÉMISSIONS CARBONE SUR L'ENSEMBLE DE LA CHAÎNE DE VALEUR

Jaafar NACIRI
Gérant d'actifs non cotés

« A l'instar de notre participation dans le plus grand fonds mondial d'infrastructure dédié à l'hydrogène décarboné, nous avons cette année renforcé notre stratégie en faveur des investissements à impact positif au travers d'un nouvel engagement dans le fonds Global Timber Fund géré par Salm-Salm & Partner. L'objectif de ce fonds est d'assurer une gestion durable des forêts, en Europe et à l'international, tout en veillant à préserver un écosystème favorisant la protection de la biodiversité et des ressources naturelles. »

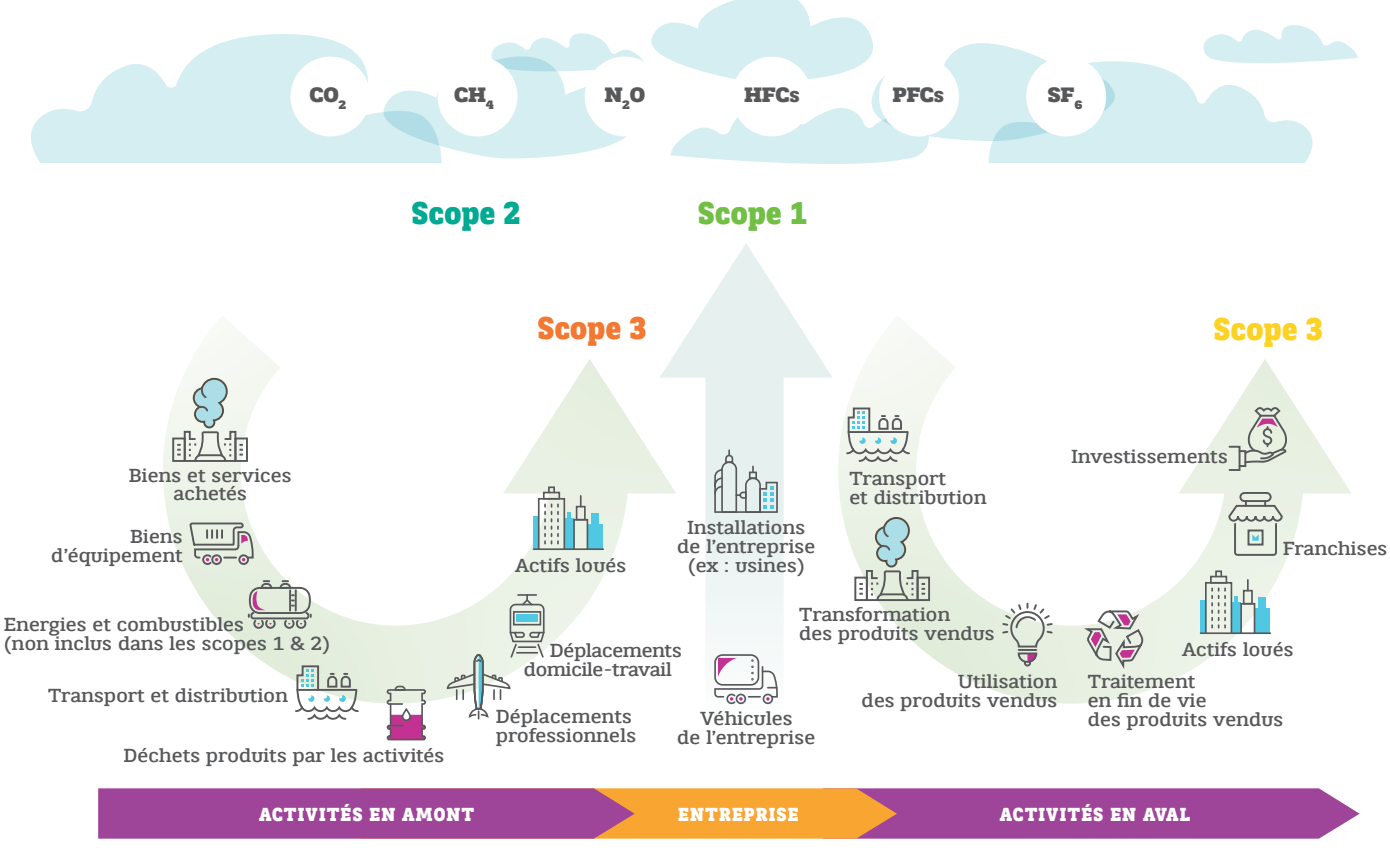

NOS INDICATEURS DE PERFORMANCE CLIMATIQUE ET DE BIODIVERSITE

Afin d'obtenir une vue globale de la performance environnementale du Fonds Général, Cardif Lux Vie s'appuie sur des indicateurs complémentaires, captant à la fois l'impact climatique (émissions de gaz à effet de serre) et la contribution à la transition bas carbone (activités vertes).

Cette année, Cardif Lux Vie a réalisé le calcul de l'empreinte biodiversité de ses portefeuilles actions et obligations d'entreprise. Il s'agit d'une deuxième évaluation, qui a été réalisée par Carbon4 Finance, avec l'outil de mesure Global Biodiversity Score (GBS) (cf. page 21) développé par la CDC Biodiversité (Caisse des Dépôts). Ce score d'empreinte biodiversité permet d'établir une analyse indispensable pour intégrer ces enjeux dans la stratégie d'investissement.

MÉTRIQUES CARBONE DU PORTEFEUILLE

Intensité carbone du portefeuille actions et obligations d'entreprise par rapport au chiffre d'affaires (CA), scopes 1 et 2

Source : BNP Paribas Cardif

L'intensité carbone du portefeuille est en légère diminution sur la période. Celle-ci est estimée au 31 décembre 2022 à 75 teq CO_2/M€(CA), contre 83 teq CO_2/M€(CA) au 31 décembre 2021. Par comparaison, l'intensité carbone de l'indice de référence composite (Stoxx600 + QW5A) est estimée à 122 teq CO_2/M€(CA) à la même date contre 221 teq CO_2/M€(CA) fin 2021.

Empreinte carbone du portefeuille actions et obligations d'entreprise au 31/12/2022

Empreinte carbone des portefeuilles actions et obligations d'entreprise **(scope 1, 2)** en teq CO_2 par million d'euros investi	**85 teq CO_2/M€ investi *VERSUS* 117 teq CO/M€ investi pour l'indice de référence**
Empreinte carbone des portefeuilles actions et obligations d'entreprise **(scope 1, 2 & 3)** en teq CO_2 par million d'euros investi	**275 teq CO_2/M€ investi *VERSUS* 584 teq CO/M€ investi pour l'indice de référence**

Sources : S&P Trucost Ltd

RISQUES PHYSIQUES ET DE TRANSITION DU PORTEFEUILLE

Le score d'exposition par aléas climatiques est une évaluation de l'exposition aux risques physiques majeurs (chaleur extrême, stress hydrique, inondation côtière, inondation fluviale, cyclone tropical, sécheresse) des entreprises détenues dans le Fonds Général de Cardif Lux Vie. Ce score évolue sur une échelle de 1 à 100, ainsi une note de 100 correspond à un risque très élevé en revanche un score de 1 signifie que le risque est faible.

Le graphique ci-dessous représente le score d'exposition par type de risque du Fonds Général de Cardif Lux Vie contre l'indicateur de référence sous un « Scénario Elevé 2050* ».

Score d'exposition par aléas climatiques des actions et obligations d'entreprises détenues en direct au 31/12/22

(Scénario élevé 2050)

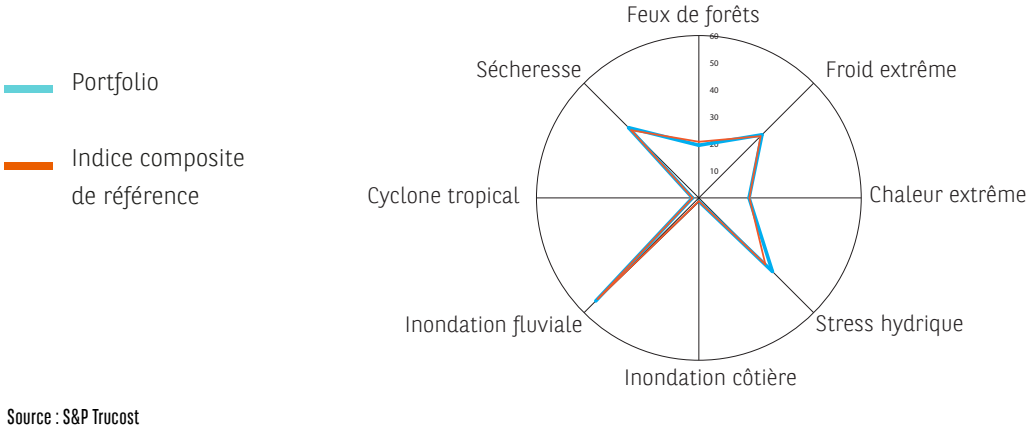

Source : S&P Trucost

On remarque que le profil de risque physique du Fonds Général de Cardif Lux Vie est identique à son indicateur de référence. Les aléas liés à l'inondation fluviale ainsi que le stress hydrique sont les plus représentatifs au travers des scores d'expositions de 54 et 38 respectivement dans le scénario indiqué*.

(*) Le scénario de changement climatique élevé (SSP5-8.5) suppose que les émissions totales de gaz à effet de serre triplent d'ici 2075 et que les températures moyennes mondiale augmentent de 3,3 à 5,7 °C d'ici 2100.

RISQUE DE TRANSITION

EBITDA* à risque du portefeuille actions et obligations d'entreprise au 31/12/2022

(scénario prix du carbone élevé 2030)

	EBITDA À RISQUE (EN% MOYEN)	PART DES ENTREPRISES DONT L'EBITDA À RISQUE EST >10%*
Portefeuille actions et obligations d'entreprise	10,38%	13,73%
Indice composite de référence	25,17%	20,45%

Source : S&P Trucost

(*) **Part (%) de la détention dont l'EBITDA à risque >10% :**
Cet indicateur désigne la part des encours des investissements de Cardif Lux Vie dans des entreprises dont l'EBITDA à risque est supérieur à 10%.
Il permet d'identifier les entreprises les plus exposées à une hausse du prix du carbone. La méthodologie du calcul de cet indicateur par le provider S&P Trucost a été revue depuis fin 2021.

ALIGNEMENT DU PORTEFEUILLE AVEC LA TRAJECTOIRE DE L'ACCORD DE PARIS

Trucost ESG Analysis
S&P Global

Selon l'étude Trucost, la trajectoire de température estimée du portefeuille actions et obligations d'entreprise est entre 1,5°C et 2°C. Celle de l'indicateur de référence, se situe également entre 1,5°C et 2°C.

carbon4 | finance

Selon l'étude de Carbon4 Finance, la température du portefeuille actions et obligations d'entreprise est de 2,4°C contre 2,5°C pour l'indicateur de référence.

EBITDA : Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation, and Amortization. Il s'agit d'un indicateur financier américain qui vient mesurer la rentabilité financière du cycle d'exploitation d'une entreprise, de son processus de production.

Trucost: L'indicateur de « Température » analyse la performance carbone de l'entreprise de façon dynamique. En effet, ils incluent une étude de la trajectoire carbone passée de l'entreprise ainsi qu'une projection de sa performance dans le futur. Cette trajectoire de performance est comparée à un scénario de référence, reposant sur les objectifs de l'Accord de Paris en 2015, avec pour ambition de limiter le réchauffement climatique de la planète à moins de 2°C.

Carbon4 Finance: L'alignement d'un portefeuille peut être décrit comme sa contribution à la transition vers une certaine économie, définie par un scénario climatique spécifique, et conduisant à une augmentation de température implicite d'ici la fin du siècle. C'est ce que Carbon4 Finance cherche à fournir avec une métrique d'alignement, qui repose sur des hypothèses fortes formulées par Carbone 4 et Carbon4 Finance, et qui est conforme à une certaine vision du futur.

MIX ÉLECTRIQUE

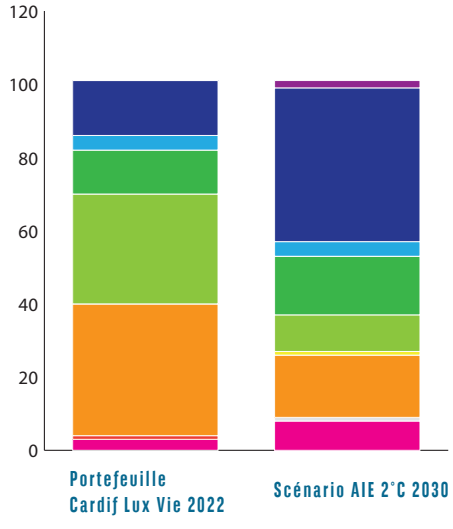

	Portefeuille Cardif Lux Vie 2022	Scénario AIE 2°C 2030
Charbon	2%	8%
Pétrole	1%	1%
Gaz naturel	36%	17%
Énergies fossiles avec CCS*	0%	1%
Nucléaire	30%	10%
Hydroélectricité	12%	16%
Biomasse	4%	4%
Autres sources renouvelables	15%	42%
Autres sources	0%	2%

Source : S&P Trucost

Au sein de ses portefeuilles actions et obligations d'entreprise du Fonds Général, Cardif Lux Vie analyse le mix électrique des producteurs et distributeurs d'électricité. Le mix électrique représente la proportion des différentes sources d'énergie dans la production/ distribution d'électricité.

Cardif Lux Vie compare son mix électrique des producteurs et distributeurs d'électricité par rapport au mix électrique présenté par l'AIE (Agence Internationale de l'Energie) dans son scénario 1,5°C à horizon 2030 (Energy Technology Perspectives 2017). Ce scénario établit le mix énergétique nécessaire pour limiter le réchauffement de la température de la surface de la Terre à 1,5°C, suivant une allocation d'un budget carbone par secteur d'activité.

Cette différence s'explique par :

- L'application de filtres sur l'univers d'investissement qui favorise la sélection d'entreprises ayant un mix électrique moins carboné (exclusions liées au charbon thermique et application du filtre carbone).
- La forte influence des politiques énergétiques des pays dans lesquels opèrent les entreprises sélectionnées. En effet, les producteurs d'électricité qui composent les portefeuilles sont majoritairement présents en Europe de l'Ouest, et notamment en France. Dans ces régions, l'énergie nucléaire et hydroélectrique est surreprésentée par rapport à la moyenne mondiale.

CSS : consiste à installer des appareils qui traitent les gaz d'échappement des usines utilisant de grandes quantités de carburants fossiles pour en retirer le CO2, qui est ensuite injecté sous terre d'une manière que l'on espère permanente.

ÉVALUATION DE L'EMPREINTE BIODIVERSITÉ

MÉTHODOLOGIE

Le Global Biodiversity Score (ou GBS) peut être interprété comme l'équivalent du bilan carbone pour la biodiversité. Il permet aux acteurs économiques, entreprises et investisseurs, d'évaluer les impacts de leurs activités sur la biodiversité.

La métrique utilisée est le MSA (Mean Species Abundance ou abondance moyenne des espèces) qui évalue l'intégrité écologique des écosystèmes sur une échelle allant de 100% (écosystème non pertubé) à 0% (écosystème totalement dégradé). Au fur et à mesure que la pression s'accentue, le pourcentage diminue.

Cet indicateur s'appuie sur le modèle GLOBIO, dont l'objectif est de simuler l'impact de différents scénarios de pressions humaines sur la biodiversité. Le MSA est une métrique reconnue par la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) pour l'évaluation de l'intégrité des écosystèmes (comparaison entre des écosystèmes originels et des écosystèmes perturbés).

Le modèle EXIOBASE permet de traduire des données de chiffre d'affaires en émissions de gaz à effet de serre et en consommations de matières premières.

L'ANALYSE DES IMPACTS SE FAIT EN 4 ÉTAPES :

1. **La récupération des données économiques :**
   les entreprises créent des produits et services
   et génèrent du chiffre d'affaires.
2. **La récupération des inventaires écologiques :**
   afin de réaliser ce chiffre d'affaires, les entreprises
   ont besoin de matières premières (métaux, minerais, eau, ...).
3. **L'identification des pressions exercées sur la biodiversité :**
   cette consommation de ressources naturelles
   exerce des pressions sur la biodiversité.
4. **La traduction des pressions en impact sur les écosystèmes :**
   ces pressions sont traduites en un indicateur, le Mean Species Abundance (MSA). Cet indicateur permet donc de quantifier l'impact de ces pressions sur un périmètre donné.

Évaluation de l'empreinte biodiversité d'une entreprise

GBS GLOBAL BIODIVERSITY SCORE®

CHIFFRE D'AFFAIRES
de l'entreprise dans chaque pays d'opération

EXIOBASE

INVENTAIRES
Commodités
Émissions
Utilisation d'eau

OUTILS INTERNES

PRESSIONS
sur la biodiversité dues à l'utilisation de ces matières premières

GLOBIO

IMPACTS
de ces pressions sur l'intégralité des écosystèmes

Le GBS couvre l'ensemble des secteurs d'activité. Des analyses plus précises sont réalisées sur les secteurs les plus impactants (climat, mais aussi agriculture et secteur de la chimie).

Le BIA-GBS de Carbon4 finance a mis en place l'équivalent MSA.m² : le MSA est alors multiplié par la surface concernée. Les impacts sur la biodiversité sont exprimés en MSA.m² (ou abondance moyenne des espèces par mètre carré) : 1 MSA.m² perdu équivaut à la destruction totale de 1m² d'espace naturel initialement intact.

L'empreinte comptabilise 2 types d'impacts :

- **les impacts statiques**, qui correspondent à l'ensemble des impacts cumulés antérieurs à la période d'évaluation ;
- **les impacts dynamiques**, qui correspondent aux impacts qui ont eu lieu au cours de la période évaluée.

Le BIA-GBS couvre les pressions terrestres et les pressions aquatiques d'eau douce.

	TERRESTRE	EAU DOUCE	MARIN
Changement d'usage des sols et des mers	Usage des terres Fragmentation Enrochement	Conversion des zones humides	Non couvert
Exploitation directe	Pressions dues à l'extraction des ressources (agriculture, bois, mines, ...)	Perturbation du système hydrique due à l'usage de l'eau	
Changement climatique	Changement climatique	Perturbation hydrologique due au changement climatique	
Pollution	Dépôts aériens azotés Ecotoxicité	Usage des sols dans les zones humides Eutrophication de l'eau douce Ecotoxicité	
Espèces invasives	Non couvert		

Résultats du portefeuille actions et obligations d'entreprise détenues en direct au 31/12/22

Les résultats présentés portent sur 97% du portefeuille actions et obligations d'entreprise détenues en direct par Cardif Lux Vie.

Empreinte biodiversité en MSA.m²/k€ investi :

	Empreinte MSA.m²/k€ portefeuille	Empreint MSA.m²/k€ indice composite de référence
Aquatique Dynamique	0	0.1
Aquatique Statique	3,5	5,8
Terrestre Dynamique	2,1	3,5
Terrestre Statique	51,4	78,3

Source : Biodiversity Impact Analytics powered by the Global Biodiversity Score™ database, Souce: GBS 1.1, 02/22, Carbon4 Finance

Au 31/12/2022, pour 1 000 euros investis, l'impact du portefeuille actions et obligations d'entreprise est équivalent à :

- L'artificialisation de 3.5m² de biodiversité aquatique (5.8m² pour l'indicateur de référence) et de 51.4m² de biodiversité terrestre (78.3m² pour l'indicateur de référence) en impact statique ;
- L'artificialisation de 0m² de biodiversité aquatique supplémentaire (Vs.0,1m² pour l'indicateur de référence) et de 2.1m² de biodiversité terrestre supplémentaire (contre 3.5m² pour l'indicateur de référence) en impact dynamique.

Cardif Lux Vie, en tant que filiale de BNP Paribas, contribue à l'engagement du Groupe en faveur de la biodiversité, notamment au moyen d'investissements thématiques dédiés au capital naturel.

Biodiversité : La biodiversité est le réseau de tous les organismes vivants, terrestres, marins et aquatiques, ainsi que les complexes écologiques auxquels ils appartiennent. Ce réseau produit de l'oxygène, régule l'eau, la température et la qualité de l'air de la planète ainsi que les risques naturels. Ce sont les services écosystémiques que la biodiversité fournit.

BNP PARIBAS ET LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

BNP Paribas est convaincu de l'importance des risques et des opportunités liés à la biodiversité et s'est engagé pour préserver la biodiversité depuis plusieurs années : inclusion de critères relatifs à la déforestation et à la biodiversité dans les politiques de financement et d'investissement depuis 2012, dialogue avec les clients dans les secteurs les plus sensibles, propositions de produits et services s'appuyant sur des solutions fondées sur la nature, signature d'engagements act4nature en 2018 (actualisés en 2021), publication d'une position sur la protection de l'océan en 2019, extension à la biodiversité des programmes de recherche soutenus par la Fondation BNP Paribas en 2019, etc.

CARDIF LUX VIE CIBLE LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ DANS SES CHOIX D'INVESTISSEMENT

En tant qu'investisseur responsable, Cardif Lux Vie agit avec la volonté de contribuer à la protection de la biodiversité. Cela passe notamment par l'investissement dans des Fonds visant à préserver la biodiversité.

Mirova Althélia Sustainable Ocean Fund – Fonds de private equity
Ce fonds vise à protéger et valoriser les ressources marines autour de trois axes : protection des espèces (entreprises de pêche et d'aquaculture pouvant être certifiées « durables »), économie circulaire (gestion des plastiques et des eaux usées) et conservation des océans (biodiversité, tourisme responsable, infrastructures liées à l'économie bleue).

Répartition de l'empreinte biodiversité par pression IPBES* (actions et obligations d'entreprise)

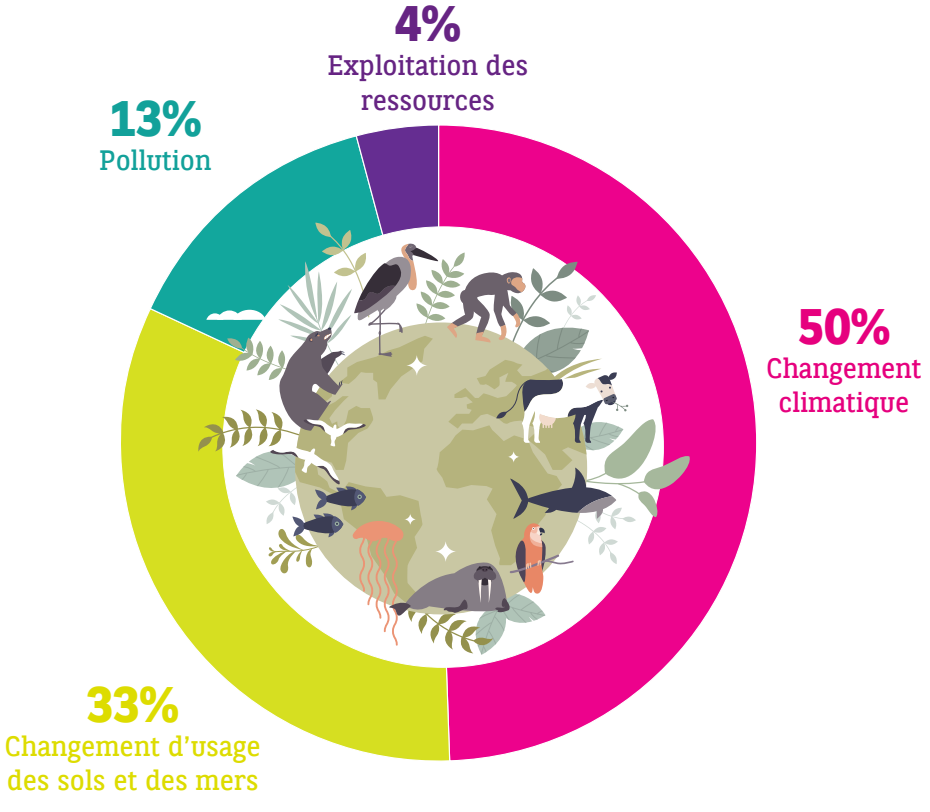

Le changement climatique est la pression dominante exercée par le portefeuille Cardif Lux Vie. La seconde pression dominante du portefeuille considéré est le changement d'utilisation des terres et des mers (artificialisation des territoires).

Actuellement, la mesure d'empreinte biodiversité est encore en évolution. Aucun système de métriques pour la biodiversité n'est encore universellement reconnu pour l'évaluation de l'empreinte biodiversité des entreprises et des institutions financières. A l'instar des métriques sur le climat, les méthodologies de biodiversité existantes devraient s'améliorer significativement dans les prochaines années. Très peu de données sur la biodiversité sont disponibles, les fournisseurs de données ont donc recours à des estimations.

100% des données utilisées sont estimées.

Ventilation détaillée de l'impact sur la biodiversité par pression pour un compartiment donné - une combinaison du domaine de la biodiversité et de la catégorie de comptabilisation (par exemple, aquatique / dynamique) - exprimée en %.
Source : Biodiversity Impact Analytics powered by the Global Biodiversity Score™ database, Souce: GBS 1.1, 02/22, Carbon4 Finance
IPBES : Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (IPBES)

RAPPEL DES PRINCIPAUX LABELS DE L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

LABEL ISR

soutenu par le Ministère français de l'économie et des finances, le label ISR est attribué au terme d'un processus strict de labellisation mené par des organismes indépendants.

TOWARDS SUSTAINABILITY

Lancé par la fédération belge du secteur financier Febelfin en février 2019, ce label a pour objectif d'assurer la clarté et la transparence concernant les investissements durables.

Ce standard combine trois exigences :
la transparence, l'analyse ESG (environnementale, sociale et gouvernance) sur l'intégralité des portefeuilles et des exclusions avec des seuils bas, non seulement sur le charbon mais aussi sur les énergies fossiles non conventionnelles.

LUXFLAG

Label ESG européen, lancé par l'agence luxembourgeoise LuxFLAG et qui garantit le bon respect des critères ESG sur l'intégralité de la chaîne d'investissement.

GREENFIN LABEL

lancé par le Ministère français de la transition écologique en juin 2019 (en remplacement du label TEEC), ce label garantit la qualité verte des fonds d'investissement et s'adresse aux acteurs financiers qui agissent au service du bien commun grâce à des pratiques transparentes et durables. Le label a la particularité d'exclure les fonds qui investissent dans des entreprises opérant dans le secteur nucléaire et les énergies fossiles.

FINANSOL

Décerné pour la première fois en 1997, le label Finansol permet de distinguer les produits d'épargne solidaire.

FNG SIEGEL

Label durable présent principalement en Allemagne, Autriche, Suisse et Liechtenstein.

DES **PRODUITS** ET **SERVICES RESPONSABLES**

Marie-Paule VAN DER VEKEN
Product Developer

« Nos clients ont besoin de simplicité et de fluidité à chaque étape de leur parcours. Après de longs mois de travail, nous sommes en mesure de proposer un parcours de souscription 100% digital pour notre offre Assurance Solde Restant Dû sur le marché local luxembourgeois. »

UNE ASSURANCE TOUJOURS PLUS ACCESSIBLE ET INCLUSIVE

Notre mission est de rendre l'assurance plus accessible. Pour ce faire, nous rédigeons nos documents contractuels en langage facilement compréhensible par tous, nous simplifions et faisons évoluer nos démarches afin de les rendre plus inclusives. Nous concevons pour nos partenaires de nouvelles offres en phase avec les besoins actuels et améliorons l'expérience client avec la création de parcours digitaux toujours plus fluides.

DIGITALISATION

Nous avons poursuivi cette année notre transformation digitale avec agilité. Les réalisations se sont enchaînées à un rythme soutenu. Nos partenaires bénéficient de parcours d'opérations (souscription, rachat, arbitrage et versement complémentaire...) totalement digitalisés pour les marchés français et belges. Notre process 100% paperless est accompagné des fonctionnalités suivantes : signature électronique, mode draft/brouillon, drag and drop (upload documents), prévisualisation des documents, gestion des rappels automatiques, téléchargement de fichiers.

Notre Digital Squad est complètement intégrée à nos équipes commerciales, ce qui permet de faire évoluer nos solutions en temps réel afin qu'elles répondent toujours plus finement aux besoins de nos partenaires.

ÉVOLUTION DE NOS FORMULAIRES

Nous soutenons une société toujours plus responsable, ouverte et inclusive.
Ainsi, par exemple, nous avons définitivement supprimé les mentions « nom de jeune fille » et « mademoiselle » de tous nos formulaires et nous veillons globalement à toutes les évolutions qui pourraient être apportées (genre, état civil ...).

Depuis de nombreuses années, nous travaillons à l'allègement de nos formalités médicales et faisons également en sorte que certains aléas de la vie ne soient plus pénalisants dans la durée (droit à l'oubli, prise de poids...).

NOTRE CONTRIBUTION AU FINANCEMENT D'UNE ÉCONOMIE PLUS DURABLE

AUGMENTER LES FONDS SFDR ARTICLES 8 ET 9 DANS NOS CATALOGUES DE FONDS EXTERNES

Nos catalogues de Fonds Externes comptent, à fin 2022, plus de 700 Fonds classés article 8 ou 9 selon la réglementation SFDR (41% des encours en Fonds Externes). Cette proportion est passée de 47% à 71% du catalogue entre 2021 et 2022. De plus, 61 Fonds bénéficient d'un label ISR, ce qui représente 41% des encours en Fonds Externes. Notre objectif est de pouvoir progressivement augmenter cette part et de pouvoir proposer à nos clients un large panel de supports cohérent avec leurs nouvelles attentes. À ce titre, toutes les informations relatives aux produits financiers de Cardif Lux Vie classifiés article 8 ou 9 au sens du Règlement SFDR sont accessibles sur notre page internet : Cardif Lux Vie - Notre responsabilité.

Christophe BOUGE
Responsable Développement Produits

« Nous avons beaucoup œuvré cette année pour améliorer et enrichir notre offre en unités de compte afin de la rendre toujours plus adaptée aux attentes de nos partenaires et de nos clients. Flexibilité, impact et responsabilité sont naturellement au cœur de nos réflexions. »

FACILITER L'INTÉGRATION DES STRATÉGIES ISR EN FONDS INTERNES DÉDIÉS

Les convictions ISR de la Compagnie sont fortes. C'est aujourd'hui tout l'écosystème de l'assurance vie qui se montre de plus en plus sensible aux enjeux sociétaux et climatiques. Cette dynamique s'est fortement accélérée au cours des deux dernières années avec les différentes crises que le monde a traversé.

Dans ce contexte, donner du sens à son investissement en faisant le choix de placements qui respectent des critères ESG est au cœur de toutes les attentes. La finance durable est également le grand sujet actuel au niveau des régulateurs nationaux et européens avec de nombreuses réglementations entrées en vigueur au cours des dernières années : IDD ESG, PRIIPS, Taxonomie, SFDR, S2 ESG ...

Notre rôle est de les analyser, de veiller à se mettre en conformité et ainsi d'être capable de proposer à nos partenaires et nos clients des produits plus durables, conformément à la taxonomie européenne. C'est pourquoi, nos équipes travaillent avec nos partenaires afin de faciliter l'intégration de leurs stratégies ESG au sein des Fonds Internes Dédiés.

Nous proposons une double approche pour faire évoluer son offre : une première proactive où les experts financiers démarchent des gestionnaires financiers, dans le but de travailler conjointement avec eux pour de faciliter l'insertion de stratégies Art. 8 ou 9 dans les gammes proposées ; la seconde est une approche d'accompagnement des gestionnaires qui sollicitent une recomposition de leur offre pour intégrer des stratégies Art. 8 ou 9 sur la classification de leur mandat de gestion.

ELARGISSEMENT DE LA GAMME D'ETF

Un ETF (pour Exchange-Traded Fund) est un fonds d'investissement coté en bourse, composé d'actions ou d'obligations provenant de plusieurs entreprises (40 à 100 ou parfois plus) qui reproduit un indice boursier en suivant son évolution. **Cardif Lux Vie offre déjà à ses clients quelques fonds indiciels (ETF) durables labellisés ISR.** Nous restons à l'écoute des nouveaux besoins et soutiendrons avec conviction **toute demande** d'intégration dans notre gamme d'ETF couvrant notamment les thèmes du bas carbone, de l'économie circulaire, de l'économie des océans, de l'immobilier vert et des infrastructures durables.

Charles DEGEN
Chief Development & Local Market Officer

« L'obtention, cette année, du label LuxFLAG ESG Insurance Product pour notre contrat d'Epargne Pension est venue récompenser un travail collectif et ambitieux au service du développement de solutions toujours plus responsables. »

LUXFLAG

Cardif Lux Vie a annoncé il y a quelques mois que ses contrats OptiPension+ et MyPension+ avaient obtenu le label « LuxFLAG ESG Insurance Product ». Ce sont ainsi les premiers contrats d'assurance pension (dépendant de l'article 111bis LIR) 100% ISR (Investissement Socialement Responsable) au Luxembourg.

Ce label est reconnu pour sa haute exigence et son évaluation rigoureuse des stratégies d'investissement, des critères ESG utilisés et de transparisation des fonds intégrés dans les contrats d'assurance vie. Ces critères fondamentaux sont déterminants pour l'obtention du label.

LuxFLAG, Luxembourg Finance Labelling Agency, est une agence de labellisation indépendante et internationale, sans but lucratif, qui a été fondée au Luxembourg par sept partenaires publics et privés en juillet 2006.

ESG
INSURANCE
PRODUCT
LuxFLAG
Label

L'ENTREPRISE **CENTRÉE SUR L'HUMAIN**

UN CADRE DE TRAVAIL FAVORISANT L'ÉPANOUISSEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPES

Parce que les collaborateurs de Cardif Lux Vie sont les premiers acteurs de la transformation de la Compagnie, nous plaçons le développement et l'épanouissement de nos équipes au cœur de nos priorités. Ainsi, nous proposons depuis de nombreuses années un éventail d'initiatives favorisant le bien-être au travail.

TÉLÉTRAVAIL

Après une expérience pilote, puis un déploiement réussi rapidement en mars 2020 lors du confinement, le télétravail est désormais installé au sein de la Compagnie. Chez Cardif Lux Vie, travailler et manager à distance sont des pratiques encadrées et facilitées par des objectifs clairs, une transparence et un dialogue régulier entre les équipes.

Adeliana CARPINETA
Senior Legal & Tax Advisor

« A travers notre programme My Impact, nous avons l'occasion de nous extraire de notre activité première pour imaginer des actions utiles et concrètes (ateliers sportifs, conférences thématiques, collectes solidaires, activité de protection de l'environnement et de la biodiversité, etc.) qui peuvent améliorer la vie quotidienne des employés et également l'impact de notre Compagnie. »

MY IMPACT

Parce que nous sommes convaincus de la force de l'intelligence collective, chaque collaborateur qui le souhaite peut participer à la construction de notre démarche RSE et soumettre ses idées pour améliorer l'impact de la Compagnie. Un comité de pilotage rassemblant des membres volontaires provenant de toutes les directions se réunit régulièrement afin de proposer des initiatives innovantes et responsables.

WELL BEING

En 2022, nous avons proposé un calendrier riche et varié d'évènements afin de fournir à nos équipes des conseils pour se maintenir en forme. Développement personnel, relaxation, lutte contre les addictions... des rencontres thématiques avec des experts sont régulièrement proposées sur l'heure du déjeuner.
Entre juillet et décembre 2022, 270 collaborateurs ont participé à un grand challenge sportif et solidaire ouvert à toute la Compagnie. Le principe était simple : parcourir un maximum de kilomètres et convertir ses efforts en un don qui a été remis en fin d'année à 8 associations locales choisies par les collaborateurs.
Enfin, nous soutenons la participation de nos collègues aux grands évènements sportifs organisés dans la région.

UNE CULTURE D'ENTREPRISE INCLUSIVE QUI PROMEUT LA DIVERSITÉ ET LA MIXITÉ

Chez Cardif Lux Vie, nous souhaitons que chaque collaborateur puisse exprimer son talent sans aucune contrainte de genre, d'âge, d'origine, d'orientation sexuelle ou de handicap. De nombreuses actions sont ainsi mises en place pour favoriser un cadre de travail humain, ouvert et bienveillant.

Gautier COMIS
Chief Operating Officer

« Construire un secteur plus égalitaire et plus inclusif, cela passe par des engagements très concrets comme la charte « Luxembourg Women in Finance » que Cardif Lux Vie vient de signer. je suis convaincu que cela passe également par une vigilance et un engagement au quotidien et pas simplement dans le cadre de nos activités professionnelles. »

DIVERSITÉ

Intégrer Cardif Lux Vie, c'est rejoindre une équipe multiculturelle au service d'une expertise internationale. Nous mettons à l'honneur la diversité des origines et des parcours, avec plus de 20 nationalités différentes au sein de nos équipes.

EGALITÉ

Soucieux de contribuer au développement d'un secteur de la finance plus égalitaire et plus inclusif, Cardif Lux Vie a signé cette année la Charte « Luxembourg Women in Finance ». Cette initiative menée sous le haut patronage du Ministère des Finances luxembourgeois vise à encourager une meilleure représentation des femmes à des postes clés dans le secteur de la finance. Chaque signataire s'engage à se fixer des objectifs précis et à publier des rapports sur les progrès accomplis.

L'ENTREPRISE **INSTITUTION CITOYENNE**

UNE COMPAGNIE ENGAGÉE POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA PROTECTION DES ÉCOSYSTÈMES

Nous veillons tout au long de l'année à maîtriser l'impact environnemental de nos activités et à sensibiliser nos collaborateurs en ce sens. Nous sommes engagés dans une démarche zéro plastique sur le lieu de travail. Nous avons un recours limité aux impressions et nous n'utilisons que des fournitures de bureau recyclées et recyclables.

REFOREST'ACTION

Nous agissons directement au niveau local en faveur de la protection de l'environnement et de la biodiversité. Nous sommes engagés pour la préservation des écosystèmes forestiers locaux.
Avec 2.000 nouveaux arbres en 2022, ce sont ainsi plus de 10.000 qui ont été plantés, au Grand-Duché de Luxembourg dans le cadre d'un partenariat durable et concret avec Reforest'action. Nous associons directement nos équipes, nos partenaires et clients à cette démarche positive. Nous plantons par exemple un arbre pour tout nouveau collaborateur intégrant nos équipes.

RAMASSAGE DES DÉCHETS

Accompagnés par la Direction Energie et Environnement de la Ville de Luxembourg, nous avons organisé l'an dernier deux nouvelles après-midi de ramassage de déchets dans des secteurs protégés du Grand-Duché. Le soutien des équipes de la Ville permet une sensibilisation approfondie de nos équipes à l'importance du tri et du recyclage.

UN SOUTIEN AUX INITIATIVES SOLIDAIRES LOCALES

COLLECTES ET DONS

Des collectes solidaires sont régulièrement organisées au sein de l'entreprise au profit d'associations œuvrant pour l'enfance et les personnes vulnérables. Fin 2022, pour la 4e année consécutive, les collaborateurs se sont mobilisés en fin d'année en faisant des dons de jouets et de surprises.

Nous avons également poursuivi notre collaboration avec des acteurs du monde associatif engagés pour favoriser un meilleur accès au digital. Nous leur faisons régulièrement des dons de laptops, d'imprimantes et de matériel informatique.

Sandra RAMIREZ GARCIA
Data Manager

« Avec mon équipe, dans le cadre de #1MillionHours2Help, j'ai eu la chance de passer une demi-journée au sein de la Croix-Rouge luxembourgeoise. Nous avons trié les vêtements collectés par l'association. Ils sont ensuite destinés à la revente en boutique, au bénéfice de la Croix-Rouge, aux plus démunis ou bien tout simplement recyclés. Une demi-journée positive qui nous amène à réfléchir sur l'impact de notre consommation de vêtements. »

#1MILLIONHOURS2HELP

Chez Cardif Lux Vie, dans le cadre du programme #1MillionHours2Help imaginé par le Groupe BNP Paribas, chaque collaborateur bénéficie d'une journée d'heures solidaires par an qu'il peut consacrer à une association œuvrant pour l'intérêt de tous. Seuls ou en équipe, l'an dernier, plus de 10% des collaborateurs ont choisi de s'engager au profit de l'intérêt collectif.

CARITAS LUXEMBOURG

Parce que l'augmentation du nombre de personnes touchées par le surpoids et l'obésité dans le monde est un sujet qui nécessite une mobilisation forte, nous soutenons notre actionnaire BNP Paribas Cardif dans son programme de prévention mené à l'échelle internationale. Ainsi, au Luxembourg, nous agissons aux cotés de Caritas Luxembourg, une association à but non lucratif qui lutte pour l'inclusion sociale. Depuis 2021, nous soutenons le développement d'une activité « Jardinage et Nutrition » grâce à des ateliers ouverts aux enfants (entre 6 et 12 ans) et à des personnes vulnérables.

Le partenariat permet également de sensibiliser les bénéficiaires des 12 épiceries sociales du réseau Caritas à l'importance d'une alimentation saine et équilibrée. Mise en place de petits déjeuners sains, interventions d'une diététicienne, livret de recettes ... les projets sont nombreux.

CARDIF LUX VIE
GROUPE BNP PARIBAS

L'assureur
d'un monde
qui change